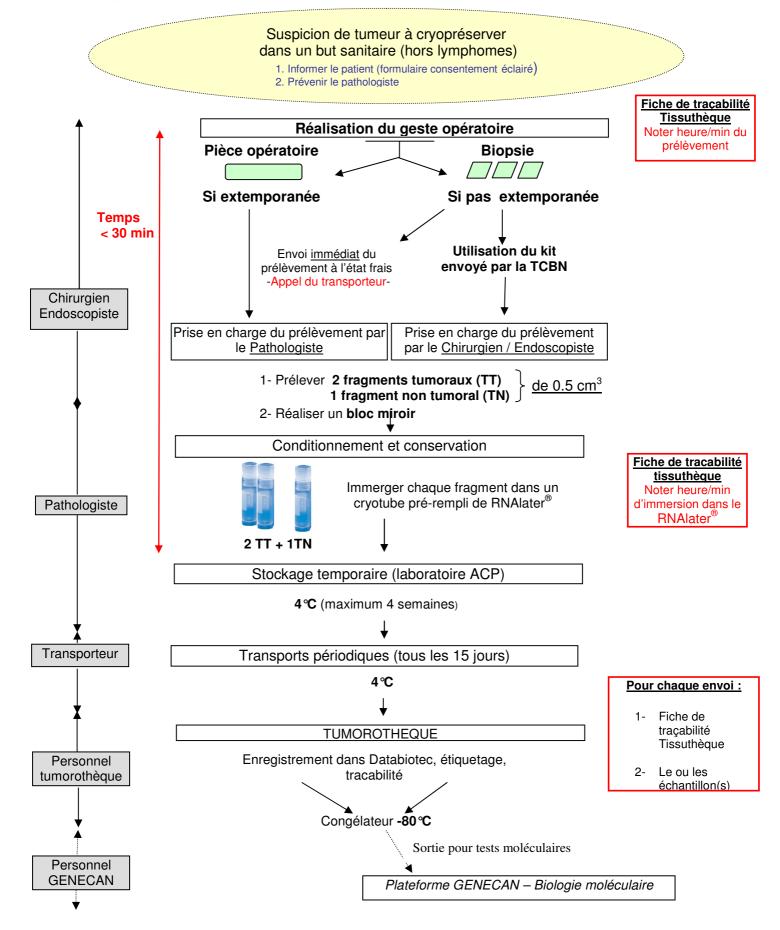


Réseau Régional Sanitaire de Basse-Normandie

Protocole de prise en charge des tumeurs rares





Réseau Régional Sanitaire de Basse-Normandie

Protocole de prise en charge des tumeurs rares

Le médecin préleveur :

- 1. Contactera le pathologiste dès l'arrivée d'une tumeur rare.
- **2.** Informera le <u>patient</u> (ou les <u>parents</u> lorsqu'il s'agit d'un mineur) qu'un fragment de tumeur sera cryopréservé dans la tumorothèque Caen Basse-Normandie et que le prélèvement ainsi conservé peut être utilisé à but diagnostique et/ou à titre scientifique.
- 3. Remettra au patient (ou aux parents du mineur) la lettre d'information ainsi que le formulaire de consentement éclairé
- 4. Remplira tous les intitulés de la partie « Médecin préleveur » de la fiche de traçabilité Tissuthèque

Prélèvements/Echantillons :

- 1. Prélever au minimum 2 fragments tumoraux non nécrosés et 1 fragment non tumoral avec du matériel stérile.
- 2. Immerger chaque fragment (0.5cm³) dans un cryotube avec de la solution RNA Later® (le plus rapidement possible, moins de 30 minutes entre exérèse et congélation)
- **3.** Noter sur le(s) tube les informations suivantes : nom du patient type de tissu : TT (tissu tumoral) ou TN (tissu non tumoral) date du prélèvement
- 4. Fixation et identification des prélèvements miroirs
- **5.** Conserver le tube de RNA Later® dans un <u>réfrigérateur (4°C)</u> en attendant l'envoi à la tumorothèque.
- 6. Remplir tous les intitulés de la partie « Anatomopathologie » de la fiche de traçabilité

Préparation de l'envoi à la tumorothèque :

- 1. Du ou des cryotube(s) avec le ou les <u>fragment(s)</u> prélevé(s)
- 2. De la fiche de traçabilité tissuthèque par patient

Le Transport :

- 1. S'effectuera à 4℃ pour les fragments en RNAlater
- 2. Contacter le transporteur Au numéro suivant

A l'adresse suivante :

Tumorothèque Caen Basse-Normandie Au Centre François Baclesse, RDC Batiment Grecan 3 avenue du Général Harris 14076 Caen cedex 5

Contact : Personnel Tumorothèque au 02 31 45 52 74.

A postériori :

- 1. Transmettre le compte-rendu ACP (noter : « un (des) prélèvement(s) a(ont) été stocké(s) dans la Tumorothèque Caen Basse-Normandie. Le prélèvement miroir fixé est représentatif de la lésion »
 - OU transmettre une lame HES du bloc miroir à la Tumorothèque
- 2. La copie du formulaire de consentement éclairé signé